

Accueil de jour en Maisons de retraite *emeis*

Accueil à la journée, une ou plusieurs fois par semaine
pour bien vieillir à domicile



Pour qui ?

Les personnes âgées
vivant à domicile,
souffrant de troubles
cognitifs et/ou d'une
perte d'autonomie

Pourquoi ?

Préserver l'autonomie,
prévenir les fragilités
liées à l'âge, rompre
l'isolement, offrir un
temps de répit aux
proches



Un établissement





Le Fonctionnement

L'accueil de jour est un service dédié à l'accompagnement des personnes âgées atteintes de **pathologies principalement neuro-dégénératives**, de type maladie d'Alzheimer ou apparentée, **à un stade léger à modéré** et souhaitant continuer de vivre à domicile.



Pourquoi

Notre mission est de prolonger la vie à domicile dans les meilleures conditions tout en apportant un soutien aux proches.

L'accueil de jour dispose d'un espace dédié confortable au sein de l'établissement. Il est composé d'un espace de vie et d'activités et d'un espace de détente pour profiter d'un moment de repos.

Cet accompagnement permet aux proches de bénéficier de moments de répit, d'obtenir une écoute attentive de la part de professionnels et de recevoir des conseils.



Une équipe dédiée et un projet thérapeutique personnalisé

Notre volonté est d'offrir des soins et un accompagnement personnalisé à chaque personne accueillie.

Au sein de l'établissement, l'équipe pluridisciplinaire vous accompagne au quotidien.

Son objectif, au-travers des différents ateliers proposés : préserver l'autonomie de chacun et favoriser le développement des liens sociaux.

Des actions contribuant à une meilleure alimentation ou encore au bien-être sont également mises en place.





Activités et convivialité

L'Accueil de Jour a pour mission de favoriser la communication et les échanges , tout en stimulant les fonctions cognitives, sensorielles et fonctionnelles.

Un large panel d'activités est proposé comme par exemple : activités physiques adaptées, jeux de mémoire, jeux de société, activités manuelles et créatives, chant...

La plupart de ces activités permettent à la personne accueillie d'être l'acteur principal de ses journées.

A travers ces ateliers, nous avons à cœur de travailler sur les notions de plaisir, de partage et d'estime de soi.



La continuité avec la vie à domicile

La continuité entre le domicile et l'accueil de jour est assurée grâce à des échanges réguliers avec les familles et les proches.

Nos professionnels sont à votre écoute et pourront vous apporter des conseils et leur expertise pour vous aider dans l'accompagnement de votre proche à domicile.





Une journée type au sein de notre Accueil de jour



Matin

9h30
10h30

Arrivée des personnes âgées
(accompagnées si besoin par
leur proches).

Accueil avec boisson chaude
ou froide et collation

10h30
11h00

Ephéméride, lecture du journal,
présentation de la journée...

11h00
11h45

Ateliers

11h45
12h00

Préparation au repas

12h00
13h30

Déjeuner



Après-midi

13h30
14h00

Sieste ou temps de repos

14h00
16h00

Activités

16h00
16h30

Goûter

16h30
17h00

Échange sur la journée
et préparation du départ

17h00

Échanges avec les proches,
retour à domicile



La restauration et le transport

Le déjeuner est confectionné sur place par notre chef de cuisine, qui s'adapte aux régimes alimentaires de chacun. Il est servi dans notre espace de vie, avec une aide au repas dès que nécessaire.

Le transport est assuré soit par une société extérieure qui accompagne la personne de la porte de son domicile jusqu'à l'accueil de jour, pour l'aller et le retour, soit par la famille de la personne.

Les aides financières possibles

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Elle est attribuée par le Conseil Départemental.

Elle peut prendre en charge une partie ou la totalité du coût de la journée en accueil de jour.

Des possibilités de prise en charge complémentaire

Le coût restant à charge peut également être partiellement financé par une caisse de retraite, une complémentaire santé ou une assurance après étude du dossier, le dispositif « Sortir Plus », une déduction fiscale, le CCAS du domicile du bénéficiaire... ***Pensez à vous renseigner auprès des organismes dont vous dépendez.***

Pour tout renseignement et accompagnement concernant les modalités d'admission ou pour toute démarche administrative, nos équipes sont à votre écoute au 01 40 78 15 15

L'admission est soumise à la validation d'un dossier médical complété par le médecin traitant de la personne. Un rendez-vous de pré-admission, occasion de découvrir notre structure, est également établi.

A la suite, une journée ou demi journée d'essai est proposée avant d'établir ensemble le plan d'accompagnement (journée ou demi-journée, nombres de jours par semaine, etc..).